

Décision portant nomination de M. Gilbert BOUTANT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7182 intitulée Institut de Chimie et des Matériaux Paris-Est (ICMPE)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7182 intitulée Institut de Chimie et des Matériaux Paris-Est (ICMPE); et nommant M. Michel LATROCHE en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 9 septembre 2016 ;

Considérant que **M. Gilbert BOUTANT** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par les délégations CNRS d'Ile-de-France du 13 au 15 octobre, puis du 17 au 19 novembre 2009,

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Gilbert BOUTANT**, TCN, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7182 intitulée Institut de Chimie et des Matériaux Paris-Est (ICMPE), à compter du 1^{er} juin 2016.

M. Gilbert BOUTANT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Gilbert BOUTANT** est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le 17 octobre 2016

Michel LATROCHE
Directeur de l'UMR7182



Visa de Patrick MOUNAUD, délégué régional CNRS Paris-Villejuif



Visa de Olivier MONTAGNE, président de l'Université Paris-Est Créteil

Le Directeur Général des Services
Christophe BASQUIN

